



Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Le mot « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats.

Il appartient aux candidats de se conformer dans leurs productions écrites aux normes orthographiques désormais en vigueur en Allemagne (« nouvelle orthographe »).

Les textes qui leur seront proposés (sujets de compositions, textes de version) respecteront l'orthographe de l'éditeur. Les citations dans les travaux remis au jury seront acceptées soit dans l'orthographe de l'auteur, soit dans une transcription respectueuse des règles actuelles, sous réserve de cohérence.

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- Rencontres avec d'autres cultures

Axes (programmes de lycée parus le 22 janvier 2019) :

- Les univers professionnels, le monde du travail
- Représentation de soi et rapport à autrui
- Territoire et mémoire
- Art et pouvoir

Les ouvrages de référence ci-dessous serviront d'appui à ce programme :

- Sarah Kirsch, *Sämtliche Gedichte*, München, Deutsche Verlags-Anstalt, 2013
On se concentrera particulièrement sur les poèmes des recueils [Landaufenthalt](#) (p. 7-73), [Zaubersprüche](#) (p. 75-126), [Erdreich](#) (187-248) et [Erkönigs Tochter](#) (363-403).
- Rüdiger vom Bruch, Björn Hofmeister (Hg.), *Kaiserreich und Erster Weltkrieg 1871–1918* (Band 8, *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*), Stuttgart, Reclam, 511 p., ISBN : 978-3-15-017008-3.

Ces œuvres figurent également au programme de l'agrégation externe 2021.

Le dossier proposé à l'analyse des candidats pour la composition comprendra un extrait de l'un ou l'autre de ces ouvrages. L'ensemble du dossier comportera trois documents (deux textes et une iconographie) formant une unité thématique en lien avec le thème ou l'axe du programme qui sera mentionné dans le dossier.

Pour les deux épreuves d'admission, le programme est celui des collèges et lycée.